

LE HERON CENDRE



— Le Derv Photographie —

Le héron cendré se caractérise par un long cou, un long bec pointu et de longues pattes. Il possède une excellente vue panoramique latérale et une très bonne vision binoculaire frontale. Son ouïe, également très développée, le fait réagir au moindre bruit suspect. Il atteint en général 95 cm de hauteur et une envergure de 1,85 m pour une masse de 1,5 à 2 kg. Le Héron cendré fréquente toutes les eaux douces ou saumâtres à condition qu'elles soient poissonneuses. En intersaison, il fréquente également les milieux agricoles dans sa chasse aux rongeurs et autres proies terrestres.

Il pêche les poissons à l'affût, parfaitement immobile, les yeux rivés vers la surface. Une fois le poisson repéré, d'une détente foudroyante du cou, il capture sa proie ou la harponne si elle est assez volumineuse, avec son bec en poignard. Il fait de même en milieu terrestre avec les campagnols qu'il peut affûter près de leurs galeries ou alors saisir par surprise en maraudant. Les grosses proies terrestres sont tuées du bec avant d'être avalées. Pour la reproduction, il recherche des milieux arborés avec de grands arbres pour établir son nid (forêts, ripisylves, peupleraies, bosquets et parcs). Localement, c'est la roselière qui est choisie pour la nidification.

La femelle dépose de 3 à 5 œufs mats, d'un bleu-vert clair. L'incubation est assurée alternativement par les deux parents, et dure environ 26 jours. À la naissance, les poussins ont un aspect un peu comique, avec leur duvet blanc dressé sur la tête. Ils quémandent leur pitance par des caquètements incessants à longueur de journée. Ils sont nourris par leurs parents qui, sollicités par leurs coups de bec, régurgitent la nourriture. Les poussins se servent d'abord dans le bec des adultes puis plus tard directement dans le nid. Les juvéniles séjournent au nid environ 2 mois, ne volant pas très bien avant l'âge de 55 jours. Actuellement, l'espèce se porte bien, au moins en Europe, grâce à sa protection totale. Elle est en expansion sur les marges de l'aire. Une prise en compte de ses colonies dans la gestion des milieux forestiers est cependant souhaitable.

Source : oiseaux.net

Crédit Photo : Le Derv Photographie



— Le Derv Photographie —

JOURNÉE MONDIALE
DE LA BIODIVERSITÉ



Le Derv Photographie
@ledervphotographie · Photographe



Participer Depuis mai 2018, il est désormais possible de participer à l'inventaire des espèces de sa commune en **transmettant ses observations aux experts**. Il suffit de quelques clics pour partager ses observations : prenez une ou plusieurs photos de l'espèce que vous souhaitez identifier et transmettez sur le site <https://inpn.mnhn.fr/informations/inpn-especes> ou en téléchargeant l'application **INPN espèces**